



Remplacement de conjoint sur un bail

Par **VALAZUR**, le **09/10/2009** à **10:38**

Bonjour,

Je viens de m'installer avec mon ami dans son appartement mais le bail est encore à son nom+nom de son ex conjoint.

Notre agence immobilière nous demande 450€ de frais pour les modifications et un nouvel état des lieux.

Le propriétaire est au courant et d'accord pour le changement.

Peut-on éviter ces frais et cet état des lieux ?

Merci de votre aide,

Bonne journée